

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17144155

de

Déposé / Reçu le

12 OCT. 2017

au greffe du tribunal de commerce
Greffier

N° d'entreprise : 0642 608 568

Dénomination

(en entier) : **ACCURACY FINANCE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 209A, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Rectification nomination commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 31 juillet 2017

L'Assemblée décide de confirmer que la société n'a pas nommé de commissaire en Belgique contrairement à ce qui a été publié au Moniteur belge du 15 février 2016. La société Mazars en France a en effet été nommée mais en tant que commissaire au niveau du groupe.

L'Assemblée donne pouvoir à la société anonyme SGG Belgium, représentée par Mesdames Annick Garcet et Lara André-Dumont, chacune avec le pouvoir d'agir seule, afin de publier cette rectification auprès du Moniteur belge (en ce y compris de signer les formulaires adéquats).

SGG Belgium SA
Annick Garcet
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).